



Véhicule épave sur propriété privé

Par **metais_old**, le **22/10/2007 à 16:48**

je suis propriétaire de garages que je loue. un des locataires a stationné sur le terrain un véhicule en état d'épave. Je lui demande de l'évacuer mais sans succès. Ce véhicule gêne les autres locataires. Quels sont mes droits pour enlever ce véhicule. merci

Par **adama**, le **22/10/2007 à 20:57**

en tant que propriétaire vous avez la responsabilité de garantir la paisible jouissance à vos locataires. Si l'un d'eux décide de troubler cette paix vous devez le dénoncer et surtout les autres locataires doivent en faire autant vis-à-vis de ce troubleur.